

Affaire Rugby: «Le temps judiciaire devra répondre à la vitesse médiatique»



(1) > [Actualité](http://premium.lefigaro.fr/) (http://premium.lefigaro.fr/) > [Politique](http://premium.lefigaro.fr/politique) (http://premium.lefigaro.fr/politique)



Par [Paule Gonzalès](#) (#figp-author)

Mis à jour le 23/07/2019 à 18h32 | Publié le 23/07/2019 à 18h22

INTERVIEW - À la suite des rapports qui disculpent François de Rugy, son avocat Pierre-Olivier Sur a saisi les tribunaux d'une action en diffamation contre *Mediapart* en vue d'un procès qu'il souhaite exemplaire.

LE FIGARO. - Après la publication des rapports, envisagez-vous des suites judiciaires?

Pierre-Olivier SUR. -Ces deux rapports sont une première réponse aux accusations de Mediapart. (<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/affaire-rugy-l-enquete-valide-globalement-les-travaux-dans-son-logement-de-fonction-20190723>)

Ceux qui hurlent avec les loups tentent aujourd'hui de remettre en cause l'indépendance de ces rapports, alors qu'ils se félicitaient hier de la mise en œuvre des inspections. La deuxième réponse sera celle de l'autorité judiciaire. Nous nous y employons. Ainsi, **l'affaire de Rugby**

(<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/dossier/francois-de-rugy-diners-travaux-logement-president-assemblee-nationale-ministre-ecologie-polemique>)laisse place à l'affaire Mediapart. Nous avons saisi les tribunaux d'une action en diffamation en vue d'un procès exemplaire. Le temps judiciaire devra répondre à la vitesse médiatique et à celle des réactions politiques.

Il n'est pas complètement blanchi, cependant...

Au contraire, les rapports en question le disculpent. En outre, sa banque, le Crédit coopératif de Nantes, vient de confirmer une chose: si, en 2013 et 2014, il a réglé un tiers de sa cotisation de député à EELV par ses indemnités - ce qui n'était pas formellement interdit avant une instruction de l'Assemblée nationale de 2015 -, il en a remboursé toute la charge par son compte personnel dans les mois qui ont suivi. Au total, il n'y a donc aucun sujet!

Quelle analyse tirer de l'évolution des scandales politico-financiers?

Dans l'ancien monde on traitait le «scandale» par la jurisprudence dite Balladur, qui, depuis trente ans, obligeait un ministre à démissionner s'il était mis en examen, souvent plusieurs mois après la première révélation. Dans le nouveau monde, le mot «transparence» précède le «scandale» pour que, **dans le**

«S'il s'avère que des personnes ont été diffamées, la justice doit réagir aussi vite et aussi dur»

Pierre-Olivier Sur

temps médiatique aussi rapide que la lumière (<http://www.lefigaro.fr/politique/affaire-rugy-un-vacarme-mediatique-aux-airs-de-chasse-a-l-homme-20190721>), on sache tout sur tout, au point de sacrifier la présomption d'innocence par une démission immédiate. Au nom du principe de précaution non maîtrisé et d'une valeur d'exemplarité qui lave plus blanc que blanc. Nous voyons bien les menaces que cela pose à notre république. Alors, la contrepartie doit être aussi radicale: s'il s'avère que des personnes ont été diffamées, la justice doit réagir aussi vite et aussi dur.

De plus en plus de révélations venues de la presse sont à l'origine d'autosaisines de la justice...

Si la séquence que nous venons de vivre entraîne, dans un temps aussi court que celui qui a provoqué la démission, un retour aux affaires du ministre, ce sera une jurisprudence nouvelle de ce que peut apporter la transparence, pour le meilleur et pour le pire de la démocratie. Alors, ce geste politique et la condamnation exemplaire de Mediapart seraient un précédent en termes de libertés publiques, qui s'inscrirait parfaitement dans la nouvelle réactivité que le facteur temps nous impose aujourd'hui.

Quand s'arrête le métier d'avocat et quand commence la communication de crise?

Avocat veut dire «parler pour» - ad vocare, en latin. Cette mission ne s'arrête jamais et commence au pic de la crise. Parce que les conflits sont immédiatement et d'abord juridiques, nous devons être présents **sur le terrain de la communication**. (<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/depart-de-rugy-l-information-a-ete-plus-forte-que-la-communication-declare-mediapart-20190716>) Désormais, en tant qu'avocat, nous intervenons de façon globale: en empathie avec le client et les victimes, toujours en coopération avec les services d'enquête, en attitude responsable et en opportunité quand il s'agit de trouver une médiation. Puis il y aura le temps de la plaidoirie, qui est un tout autre exercice. Quoi qu'il arrive, notre métier relève d'une mission d'influence pour protéger l'intégrité du dossier et l'image d'une personne

physique (ou morale) face à la meute d'abord et au juge ensuite.

[_\(<http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2019-07-24>\)](http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2019-07-24)



[\(<http://plus.lefigaro.fr/page/paule-gonzales>\)](http://plus.lefigaro.fr/page/paule-gonzales)

Paule Gonzalès (<http://plus.lefigaro.fr/page/paule-gonzales>)

Suivre (<http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/81325031242245596367369127435013/60921>)

journaliste

Contenus sponsorisés

Et vous n'avez pas encore...